

Messe du vendredi 12 octobre 2018

Vendredi de la 27^e semaine du temps ordinaire
St Félix, Pape

Première lecture (Ga 3, 6-14)

« Ceux qui se réclament de la foi sont bénis avec Abraham, le croyant »

Frères,

« Abraham eut foi en Dieu, et il lui fut accordé d'être juste ».

Comprenez-le donc :

ceux qui se réclament de la foi,
ce sont eux, les fils d'Abraham.

→ La Loi est figée : certes, elle s'applique en permanence.
Mais notre foi, elle, est vivante car elle permet l'intimité avec notre Seigneur :
si je « demeure » en Lui, Il me guide et me garde sur Son Chemin de Vie.

D'ailleurs, l'Écriture avait prévu, au sujet des nations, que Dieu les rendrait justes par la foi,
et elle avait annoncé d'avance à Abraham cette bonne nouvelle :

« En toi seront bénies toutes les nations ».

Ainsi, ceux qui se réclament de la foi
sont bénis avec Abraham, le croyant.

La Loi révélée à Abraham et à ses descendants
pour que par lui et par eux puissent être bénies
toutes les nations, donc tous les hommes
et toutes les femmes de tous les temps

Quant à ceux qui se réclament de la pratique de la Loi,

ils sont tous sous la menace d'une malédiction, car il est écrit :

« Maudit soit celui qui ne s'attache pas à mettre en pratique tout ce qui est écrit dans le livre de la Loi. »

Il est d'ailleurs clair que par la Loi personne ne devient juste devant Dieu,
car, comme le dit l'Écriture, « celui qui est juste par la foi, vivra »,
et la Loi ne procède pas de la foi, mais elle dit :

« Celui qui met en pratique les commandements vivra à cause d'eux. »

→ Ce qui est important dans toute Loi
– notamment dans la Loi d'amour
révélée par Jésus-Christ –
c'est la façon dont je la mets en pratique

Quant à cette malédiction de la Loi, le Christ nous en a rachetés
en devenant, pour nous, objet de malédiction, car il est écrit :

« Il est maudit, celui qui est pendu au bois du supplice. »

Tout cela pour que la bénédiction d'Abraham s'étende aux nations païennes dans le Christ Jésus,
et que nous recevions, par la foi, l'Esprit qui a été promis.

Qu'est-ce au juste que « la malédiction de la Loi » ?
Sans doute d'en rester à la lettre de la loi,
et en oubliant l'objectif poursuivi, or cet objectif
c'est d'aimer : aimer Dieu et aimer notre prochain !

– Parole du Seigneur.

Psaume Ps 110 (111), 1-2, 3-4, 5-6

R/ Le Seigneur garde toujours mémoire de Son alliance

De tout cœur je rendrai grâce au Seigneur
dans l'assemblée, parmi les justes.
Grandes sont les œuvres du Seigneur ;
tous ceux qui les aiment s'en instruisent.

Notre Dieu nous a révélé Sa « Justice », d'abord à Son Peuple
par Sa Loi et Ses prophètes, puis par Son Fils unique,
Verbe de Dieu incarné, à Ses disciples pour cette Justice soit
révélée à tous les hommes et femmes de tous les temps

Noblesse et beauté dans Ses actions :

à jamais se maintiendra Sa justice.

De Ses merveilles Il a laissé un mémorial ;
le Seigneur est tendresse et pitié.

Il a donné des vivres à ses fidèles,
gardant toujours mémoire de Son alliance.

Il a montré Sa force à Son peuple,
lui donnant le domaine des nations.

Acclamation (Jn 12, 31b-32)

Maintenant le prince de ce monde va être jeté dehors, dit le Seigneur ;
et moi, quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai à moi tous les hommes.
Alléluia.

Évangile (Lc 11, 15-26)

« Si c'est par le doigt de Dieu que j'expulse les démons,
c'est donc que le règne de Dieu est venu jusqu'à vous »

Comme Jésus avait expulsé un démon, certains dirent :
« C'est par Bézéboul, le chef des démons, qu'Il expulse les démons. »
D'autres, pour le mettre à l'épreuve, cherchaient à obtenir de Lui un signe venant du ciel.

Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit :
« Tout royaume divisé contre lui-même devient désert,
ses maisons s'écroulent les unes sur les autres.
Si Satan, lui aussi, est divisé contre lui-même, comment son royaume tiendra-t-il ?

Vous dites en effet que c'est par Bézéboul que j'expulse les démons.
Mais si c'est par Bézéboul que moi, je les expulse, vos disciples, par qui les expulsent-ils ?
Dès lors, ils seront eux-mêmes vos juges.
En revanche, si c'est par le doigt de Dieu que j'expulse les démons,
c'est donc que le règne de Dieu est venu jusqu'à vous.

Quand l'homme fort, et bien armé, garde son palais, tout ce qui lui appartient est en sécurité.
Mais si un plus fort survient et triomphe de lui,
il lui enlève son armement auquel il se fiait, et il distribue tout ce dont il l'a dépouillé.
Celui qui n'est pas avec moi est contre moi ; celui qui ne rassemble pas avec moi disperse.

Quand l'esprit impur est sorti de l'homme, il parcourt des lieux arides en cherchant où se reposer.
Et il ne trouve pas. Alors il se dit : « Je vais retourner dans ma maison, d'où je suis sorti. »
En arrivant, il la trouve balayée et bien rangée.

Alors il s'en va, et il prend d'autres esprits encore plus mauvais que lui, au nombre de 7 ;
ils entrent et s'y installent. Ainsi, l'état de cet homme-là est pire à la fin qu'au début. »

– Acclamons la Parole de Dieu.

La Loi dans ma tête, et même dans mon cœur
suffit-elle à expulser les démons qui auraient
pu s'introduire en moi ?

→ Lui, mon
Seigneur et
Sauveur, est
plus fort que
tous les
démons

→ Ah, Seigneur,
ne permets pas que
je Te laisse partir !
Apprends-moi
à toujours
rester près de Toi !

→ Mais si je Le laisse partir
(au lieu de demeurer en Lui
pour qu'Il demeure en moi),
le démon risque de revenir en moi

COMMENTAIRE Dieu avec nous de l'Évangile

La maison « balayée et bien rangée » est, selon saint Jean Chrysostome, l'âme qui, une fois libérée par le Christ de l'emprise du démon, ne change rien à ses vieilles habitudes. Or, la vie chrétienne est une lutte contre celui qui « comme un lion rugissant, rôde, cherchant qui dévorer » (1P 5,8).

Avons-nous identifié ces vieilles habitudes par lesquelles le démon nous atteint facilement ?
Demandons au Seigneur de nous éclairer sur la stratégie déployée par l'ennemi pour nous faire chuter.
Nous saurons ce qu'il convient de changer dans notre existence pour goûter la joie d'une vie fidèle.

Méditation de La Croix

Une sœur apostolique de Saint-Jean

« Si c'est par le doigt de Dieu que j'expulse les démons, c'est donc que le règne de Dieu est venu jusqu'à vous. » Que représente symboliquement ce doigt de Dieu ? La version matthéenne de l'Évangile de ce jour nous donne la réponse : le doigt de Dieu qui chasse le démon et fait venir le règne de Dieu, c'est cet Esprit Saint que nous recevons par la foi dans le Christ qui nous a rachetés de la malédiction de la Loi. Jésus nous montre qu'il ne s'agit pas d'avoir un équipement à taille humaine, inefficace contre la ruse et la puissance du diable.

Saint Paul nous exhorte à « résister à ses manœuvres » en « revêtant », en « endossant l'armure de Dieu » : la ceinture de la vérité, la cuirasse de la justice, le zèle à propager l'Évangile de la paix, le bouclier de la foi, le casque du salut et le glaive de l'Esprit. Et il continue : « Vivez dans la prière et les supplications ; priez en tout temps dans l'Esprit ; apportez-y une vigilance inlassable et intercédez pour tous les saints » (cf. Ephésiens 6, 10-20). C'est bien ce que nous rappelle souvent le pape François, notamment en nous invitant en ce mois d'octobre à « demander à la Sainte Mère de Dieu et à saint Michel Archange de protéger l'Église du diable, qui a toujours pour but de nous séparer de Dieu et entre nous ».

Commentaire Evangile au Quotidien

Catéchisme de l'Église catholique (§ 691-693 ; 699-700)

Le doigt de Dieu

Le nom, les appellations et les symboles de l'Esprit Saint : « Saint-Esprit », tel est le nom propre de celui que nous adorons et glorifions avec le Père et le Fils. L'Église L'a reçu du Seigneur et Le professe dans le baptême de ses nouveaux enfants (Mt 28,19). Le terme « Esprit » traduit le terme hébreu « ruah » qui, dans son sens premier, signifie souffle, air, vent. Jésus utilise justement l'image sensible du vent pour suggérer à Nicodème la nouveauté transcendante de Celui qui est personnellement le Souffle de Dieu, l'Esprit divin (Jn 3,5-8). D'autre part, Esprit et Saint sont des attributs divins communs aux Trois Personnes divines...

Jésus, lorsqu'Il annonce et promet la venue de l'Esprit Saint, Le nomme le « Paraclet », littéralement : « celui qui est appelé auprès ». « Paraclet » est traduit habituellement par « Consolateur », Jésus étant le premier consolateur. Le Seigneur lui-même appelle l'Esprit Saint « l'Esprit de Vérité »... On trouve chez saint Paul les appellations : l'Esprit de la promesse, l'Esprit d'adoption, l'Esprit du Christ, l'Esprit du Seigneur, l'Esprit de Dieu, et chez saint Pierre, l'Esprit de gloire. Les symboles de l'Esprit Saint : [L'eau. L'onction. Le feu. La nuée et la lumière. Le sceau. La colombe.]

La main. C'est en imposant les mains que Jésus guérit les malades et bénit les petits enfants. En Son Nom, les apôtres feront de même. Mieux encore, c'est par l'imposition des mains des apôtres que l'Esprit Saint est donné. L'Épître aux Hébreux met l'imposition des mains au nombre des articles fondamentaux de son enseignement. Ce signe de l'effusion toute-puissante de l'Esprit Saint, l'Église l'a gardé dans ses épicles sacramentelles.

Le doigt. « C'est par le doigt de Dieu que [Jésus] expulse les démons ». Si la Loi de Dieu a été écrite sur des tables de pierre « par le doigt de Dieu » (Ex 31,18), « la lettre du Christ », remise aux soins des apôtres, « est écrite avec l'Esprit du Dieu vivant, non sur des tables de pierre, mais sur des tables de chair, sur les cœurs » (2Co 3,3). L'hymne « Veni, Creator Spiritus » invoque l'Esprit Saint comme « le doigt de la droite du Père ».